



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

## HYGIENE PREVENTION SECOURISME

Le sujet sert de support à l'interrogation orale d'une durée maximale de 30 minutes. Le jury, au cours de l'exposé, pose des questions destinées à s'assurer des connaissances du candidat et à approfondir certains points traités dans le sujet.

Le temps de préparation de 30 minutes permet au candidat de composer, s'il le désire, sur une feuille de brouillon.

Le sujet ne doit pas faire l'objet d'annotations.

Les candidats titulaires d'un certificat de secouriste du travail ou PSC1 sont dispensés des questions soulignées et se voient attribuer d'office les points consacrés à ces questions.

PREVENTION : /5,25pts	
Question 1	/1
Question 2-1	/0,5
Question 2-2	/1
Question 2-3	/1
Question 2-4-1	/1
Question 2-4-2	/0,75

BIOLOGIE : /6,75pts	
Question 1	/1,25
Question 2	/0,25
Question 3	/1
Question 4	/0,25
Question 5	/1
Question 6	/1,5
Question 7	/1
Question 8	/0,5

SECOURISME : /6pts	
Question 1	/1
Question 2	/4
Question 3	/1

Exposé Oral + Attitude : /2pt	/2
-------------------------------	----

Total	/20 pts
-------	---------

<b>BP menuisier - charpentier</b>	2013
<b>Épreuve orale Hygiène Prévention Secourisme – Durée : 1h</b>	1/8

## Situation 1

*Le façonnage, l'assemblage et la finition de divers ouvrages en bois, expose Louis, menuisier agenceur à des risques professionnels importants de plusieurs natures.*

*La manutention manuelle de charges lourdes répétées (planche, panneaux de bois...) et les contraintes posturales impliquant de nombreuses torsions, rotations du buste ou flexions sont à l'origine de fréquents troubles musculo-squelettiques avec principalement des souffrances rachidiennes (lombalgies et dorsalgies).*

*En fin de journée suite un effort excessif et à un mouvement brutal lors d'une manutention de charges lourdes, Louis ressent une vive douleur au bas du dos, qui l'empêche de continuer son travail.*

*Son médecin a diagnostiqué un lumbago et lui a prescrit un arrêt de travail de 10 jours.*

## PREVENTION

1 Louis est victime d'un accident du travail en raison de la manutention de charges lourdes. Ce risque lié à l'activité physique est prépondérant dans le secteur de travail de la menuiserie.

Doc 1

### **Les lombalgies en chiffres**

Source : [www.inrs.fr/dossiers/lombalgie.html](http://www.inrs.fr/dossiers/lombalgie.html)

- Près de 4 personnes sur 5 souffrent un jour de lombalgie.
- La lombalgie est la première cause de handicap au travail avant 45 ans.
- Les chutes de plain-pied sont responsables d'un quart des lumbagos reconnus comme accidents du travail.
- 30 millions de journées de travail seraient perdues chaque année en France à cause des lombalgies. Les coûts indirects, essentiellement à la charge de l'entreprise, sont 10 fois supérieurs aux coûts directs.

1-1 Définir une lombalgie / 0,5 pt

Les lombalgies sont des douleurs courantes du bas du dos.

1-2 Indiquer deux facteurs responsables des lombalgies. (0,5 x 2) /1pt

- Efforts excessifs.
- Mouvements brutaux ou extrêmes
- Travaux physiques lourds (Ports de charges lourdes)
- Manutention manuelle sur une durée importante et répétée.
- Chutes de plain- pied
- 

1-3 Relever deux causes expliquant que la prise en charge des lombalgies est une priorité en entreprise ?. (0,5x2) /1pt

- Coût humain (souffrance physique, handicap, arrêt de travail pour accident ou maladie professionnelle) cf statistiques
- Coût pour l'entreprise (absentéisme, remplacement des salariés, baisse de productivité, perte financière, mauvaise image de marque de l'entreprise...). Cf statistiques

<b>BP menuisier - charpentier</b>	2013
<b>Épreuve orale Hygiène Prévention Secourisme – Durée : 1h</b>	2/8

1-4 Les chutes de plain-pied sont responsables d'un quart des lombagos reconnus comme accidents du travail.

Doc 2 Définition d'un accident du travail

« Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise. »  
 Suite à des jugements de tribunaux, trois conditions complètent les règles légales :

- une action soudaine a provoqué une ou plusieurs lésions,
- l'accident est intervenu sur le temps et sur le lieu de travail.
- Un rapport de cause à effet existe entre l'accident et les lésions

– 1-4-1 Énoncer quatre critères qui ont permis la reconnaissance de l'accident du travail de Louis. (0,25x4)/1pt

Louis : salarié

Douleur au bas du dos : action soudaine et violente.

Survenu durant le travail : en fin de journée

A cause du travail : effort brutal en manutentionnant une charge lourde

– 1-4-2 Préciser les démarches à effectuer par le Louis et son employeur pour la déclaration de l'accident du travail. (0,25x3) /0,75pt

Démarche effectuée par le salarié	Démarches effectuées par l'employeur
- Déclarer l'accident à son employeur dans les 24 h.	- Déclarer l'accident du travail à la CPAM dans les 48h. - Remettre à son employé la feuille d'AT à 3 volets.

2 Identifier deux autres risques professionnels présents dans l'activité de menuiserie et citer pour chaque risque un exemple. (0,25 x 4) /1 pt

Risques	Risques liés à l'activité physique	Risques mécaniques	Risques chimiques	Risques liés au bruits
Exemples	Manutention manuelle de charges lourdes. Postures contraignantes TMS	Utilisation de machines à bois coupantes, tranchantes et d'outils portatifs, dangereux (scie, ponçuses.)	Poussières de bois, utilisation de produits chimiques (solvants, colles, vernis...)	Utilisation de machines bruyants

– Risques biologiques ( risques infectieux transmis par les plaies..)

– Risques d'incendies et d'explosion (inflammation des solvants, explosion des poussières de bois provoquant des incendies.

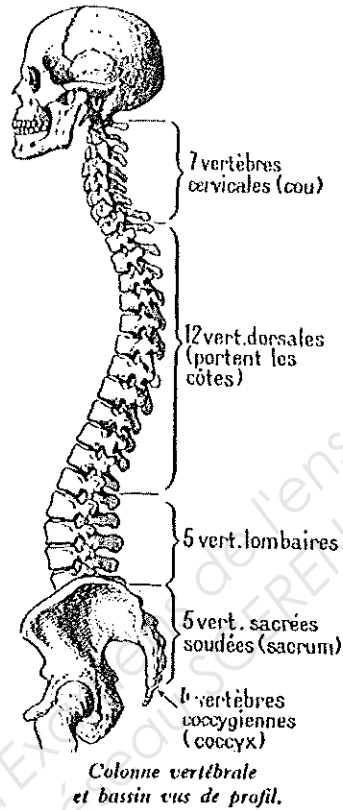
– Risques électriques (utilisation de machines à bois électriques)

<b>BP menuisier - charpentier</b>	2013
<b>Épreuve orale Hygiène Prévention Secourisme – Durée : 1h</b>	3/8

## BIOLOGIE

Que s'est-il passé au niveau du dos de Louis pour qu'il ressente une vive douleur ?

1 Nommer et situer les vertèbres sur le schéma de la colonne vertébrale. (0,25X5) /1,25 pt  
Doc 3 La colonne vertébrale



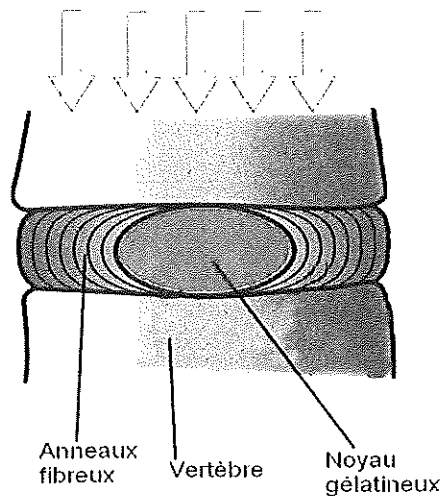
2 Entourer la région de la colonne vertébrale atteinte lors de l'accident de travail de Louis. /0,25 pt

BP menuisier - charpentier	2013
Épreuve orale Hygiène Prévention Secourisme – Durée : 1h	4/8

3 Donner un titre au schéma ci-dessous puis le légènder. (0,75x4)/1pt

Source : Bien Dans Son Dos.fr

Doc 4 Le disque intervertébral



4/6

4 Indiquer un rôle du disque intervertébral. /0,25pt

- Amortir les chocs, répartir les pressions
- Permettre l'articulation entre deux vertèbres.

5 Nommer et décrire la lésion du disque intervertébral liée à l'accident de Louis. (0,5 + 0,5) /1pt

- Lumbago aigu.
- Lors d'un mouvement brusque, le noyau du disque intervertébral ne revient pas au centre de l'anneau fibreux car il est coincé dans des lamelles abimées. Il touche les nerfs sensitifs et une violente douleur apparaît, provoquant un blocage musculaire en position semi-fléchie.

6 Citer, pour chaque niveau de prévention, une mesure à mettre en œuvre pour prévenir le risque lié à la manutention manuelle. /1,5 pt

Prévention intrinsèque (intégrée) Suppression du risque	Protection collective Protection individuelle	Formation Information
Automatisation d'un système	Mise en place d'aide pour soulever les charges (vérins, manipulateurs, préhenseur de charges). Faciliter les déplacements horizontales et verticaux (rouleaux, convoyeurs, transpalettes, chariots)  Gants de manutention Chaussures de sécurité	Information sur les risques encourus lors des manipulations  Formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique).  Formation pratique à la sécurité relative à la manutention manuelle  Affiches INRS
<b>BP menuisier - charpentier</b>		2013
<b>Épreuve orale Hygiène Prévention Secourisme – Durée : 1h</b>		5/8

7 Citer une mesure de prévention pour chacun des risques présentés dans la question 2 de la partie PREVENTION. (0,5 x 2) /1pt

Risques chimiques	Ventilation, aération, captage des poussières Gants de protection, masque. Stockage spécifique des produits chimiques
Risques biologiques	Choix de matériel moins bruyant,
Risques mécaniques	Ports de gants, coup de poing d'arrêt d'urgence
Risques liés au bruit	Choix de matériel moins bruyant, capotage des machines, casques antibruit, bouchons d'oreilles.
Risques électriques	Coup de poing d'arrêt d'urgence

8 Nommer le document dans lequel sont répertoriés les risques professionnels de l'entreprise et les moyens mis en place pour réduire ou supprimer ces risques. /0,5 pt

- Le document unique

<b>BP menuisier - charpentier</b>	2013
<b>Épreuve orale Hygiène Prévention Secourisme – Durée : 1h</b>	6/8

## SECOURISME

### Situation 2

*Des risques sérieux sont liés à l'utilisation de machines à bois fixes ou portatives qui sont des machines coupantes et tranchantes.*

*Lors d'une activité de finition, Arthur le collègue de Louis s'est entaillé le bras droit avec une scie circulaire manuelle . Il crie car il saigne abondamment. Il n'y a pas d'objet dans la plaie. Sa plaie n'est pas très étendue.*

*Un sauveteur secouriste du travail se trouve sur les lieux de l'accident et pratique sur Arthur les gestes de secours.*

1 Nommer les quatre actions que le secouriste devra mettre en œuvre. / 1pt

Protéger – Examiner – Alerter ou faire alerter – Secourir.

2 Détailler les quatre actions de secours mises en œuvre par le SST pour l'accident d'Arthur. /4pts

Protéger	Observer l'environnement et identifier le danger ou les dangers persistants. Faire arrêter la scie circulaire manuelle. Débrancher. Faire évacuer les objets pouvant gêner.
Examiner	Apprécier l'état des fonctions vitales de la victime. - La victime saigne-t-elle abondamment ? - La victime répond est -elle consciente ? oui car elle crie.
Alerter	Faire appeler le 15 ou le 18. Indiquer son nom, son prénom et le numéro de téléphone Le lieu de l'accident La nature de l'accident et les risques éventuels Le nombre de victimes et leur état Le ou les gestes d'urgence entrepris par le sauveteur.  Ne jamais raccrocher le premier. Demander à la personne qui alerte de revenir pour faire le compte rendu de l'appel. Envoyer une personne au devant des secours.
Secourir	Comprimer la plaie pour arrêter le sang qui coule. Appuyer après s'être protégé avec un plastique par exemple et allonger la victime (compression manuelle) (pas d'objet dans la plaie et plaie pas plus grande que la paume de la main). Surveiller l'état de la victime en attendant les secours et la rassurer. Demander à un collègue de couvrir la victime avec une veste ou une couverture.
	Après l'action de secours bien se laver les mains et les désinfecter avec une solution antiseptique (dakine), retirer les vêtements souillés par le sang le plus tôt possible et consulter un service d'urgence en cas de contact avec le sang de la victime.

<b>BP menuisier - charpentier</b>	2013
<b>Épreuve orale Hygiène Prévention Secourisme – Durée : 1h</b>	7/8

3 Nommer la vaccination obligatoire visant à prévenir l'infection bactérienne grave consécutive à une plaie. /1pt

- Vaccination contre le tétanos.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel  
Réseau SCEREN

<b>BP menuisier - charpentier</b>	2013
<b>Épreuve orale Hygiène Prévention Secourisme – Durée : 1h</b>	8/8

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.